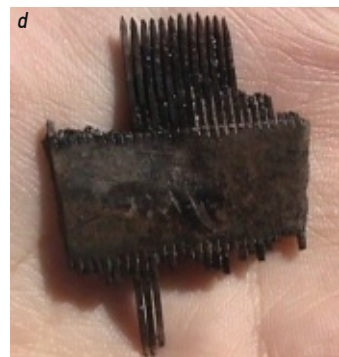




2. LES ARTEFACTS TROUVÉS SUR L'ÉPAVE vont des boutons d'uniforme (un bouton du régiment de Dillon, *a*, et un bouton du Corps royal de la marine française, *b*), à un robinet peut-être fixé à un tonneau (*c*), en passant par les restes de la vaisselle du chevalier de l'Espine (*c*) et un pei-

caronade à partir de 1779 en Angleterre et de 1795 en France. *Carron and Co* a en effet ensuite été mobilisée pour équiper toute la marine anglaise avec ce type de canon court qu'il avait inventé.

Nous en sommes donc à penser que le *Carron Wreck* est un navire militaire construit sur la côte Est des États-Unis d'Amérique vers 1780, mais équipé de canons fondus en Écosse en 1778, quand l'étude des munitions et des boutons d'uniformes complique encore la situation. Le *Carron Wreck* recèle peu de boulets de canons, mais les fouilles livrent en revanche plusieurs de ces charges de mitraille, que l'on nomme des « grappes de raisin ». Utilisées par de nombreuses marines, ces munitions étaient des armes antipersonnel destinées à contrer les abordages.

Apparues à la fin du XVII^e siècle, elles marquent une étape dans la guerre maritime, puisqu'elles visent à tuer ou estropier l'homme et non plus à endommager la machine (comme le faisaient les boulets des canons). Elles ouvrent la voie à des surenchères destructrices qui iront croissant jusqu'à la bataille de Trafalgar (1805). Les grappes de raisin sont constituées d'un sachet en toile légère contenant une vingtaine de grosses billes de fer solidement ligaturées autour d'une tige fixée au centre d'un disque au calibre du canon. Elles ressemblent donc à une grappe de raisin, d'où leur nom. La mise à feu consume la ligature et le tissu, tandis que l'explosion propulse le disque, la tige et les billes qui se dispersent en gerbes sur l'ennemi.

En vertu du règlement de 1765 des magasins de la marine royale anglaise, le disque et la tige doivent être en fer. Or, ceux que nous avons découverts sur le *Carron Wreck* sont tous en bois. De plus, la périphérie de ces disques est marquée d'une

profonde encoche permettant d'accueillir une corde goudronnée. Son rôle est de permettre l'enfoncement en force des munitions dans le canon de façon à mieux comprimer les gaz de combustion lors du tir. Quant à la hauteur des tiges, elle ne coïncide pas non plus avec le règlement anglais de 1765 : toutes mesurent 30 centimètres alors qu'elles devraient en mesurer 17. Enfin, le diamètre des billes de fer correspond à celui des règlements français...

Nous sommes donc étonnés, mais obligés de conclure avoir affaire à des grappes de raisin de calibre 9 de fabrication française. C'est d'autant plus étonnant que ce calibre n'était guère populaire dans la marine française, où on lui préférerait le 8 ou le 12 livres. Ces chiffres correspondent au poids en livres des munitions, et les canons étaient nommés d'après le poids des boulets qu'ils propulsaient. Les munitions de neuf livres françaises se rencontrent en fait plutôt sur les navires anglais capturés. Ultime détail d'importance, certaines de ces grappes de raisin ont un disque de 12 centimètres de diamètre, alors que le diamètre de l'âme des canons de 9 livres est de 10 centimètres, ce qui suggère la présence de canons d'un calibre plus important sous le sable de Buen Hombre...

Précieux boutons

En outre, le puzzle du *Carron Wreck* est compliqué par la découverte de boutons militaires français. Le matériel militaire d'époque moderne (de 1492 à 1792) mis au jour en contexte archéologique est un bon marqueur chronologique, puisqu'il est normalisé par des règlements militaires. À partir du XVI^e siècle, l'uniforme des soldats et des officiers ne sont plus le fruit du goût ou de l'originalité indivi-

duelle, mais de décisions édictées. C'est pourquoi nous avons vite attribué l'un des boutons au Corps royal de la marine française de la période 1772-1789.

Leur description réglementaire est formulée ainsi : « blancs, de métal massif, à queue, timbrés d'une ancre ». Ce modèle de bouton était porté par les régiments d'infanterie au service des colonies de l'Amérique, c'est-à-dire par les régiments du Cap, du Port-au-Prince, de la Martinique et de la Guadeloupe, créés par l'ordonnance royale du 18 août 1772. En cuivre, le second bouton est timbré du chiffre 90. Il provient de l'uniforme d'un soldat du régiment de Dillon (un régiment privé irlandais mis au service du roi de France par la famille irlandaise Dillon). Le règlement militaire du 31 mai 1776 décide en effet de timbrer avec des numéros les boutons des régiments de ligne. Chronologiquement, ces dates nous situent à la charnière entre la fin du règne de Louis XV et le début de celui de son petit-fils, Louis XVI, ce qui limite les recherches en archives à celles du règne de ce souverain, après 1774.

Nous supposons donc avoir affaire à un navire de guerre construit aux États-Unis entre 1775 et 1780, armé de canons écossais et capturé par les Français. Aussi étonnante que puisse paraître cette histoire, les archives vont nous donner raison, mais en révélant une histoire encore plus compliquée. Après plusieurs fausses pistes et espoirs déçus, grâce à la perspicacité de l'une d'entre nous (F. Prudhomme) nous avons retrouvé en juin 2006 l'histoire du brick *Le Dragon*.

L'historien de la marine française Alain Demerliac a rédigé à son propos la notice suivante : « Pris aux Anglais. Armé au Croisic en 1781. En 1-1783 attaqué